

Crossject, une biotech qui monte, qui monte...

La signature, le 19 janvier, d'un contrat entre Crossject, la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad) et la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, pour la construction d'un bâtiment, marque une nouvelle étape dans le parcours déjà foisonnant de cette société. Crossject a été fondée en 2001 par Patrick Alexandre et depuis trois ans, cette entreprise qui a mis au point Zeneo, un système d'injection de médicament sans aiguille, collectionne les bonnes nouvelles. Elle est cotée en bourse depuis 2014, a renouvelé le tour de table de ses actionnaires, elle a conclu un accord de partenariat avec un groupe pharmaceutique chinois pour la distribution de son produit sur ce vaste marché et, avec le nouveau bâtiment, qui prendra place sur le parc technologique dijonnais Mazen-Sully à la fin 2016, elle disposera de l'outil de travail performant qui lui faisait encore défaut. Un bâtiment dont le mode de financement préserve les capacités d'innovation de Crossject.



Le futur bâtiment de Crossject abritera des laboratoires de R&D et le siège de l'entreprise. Il représente un investissement de 3,8 millions d'euros.

ENTREPRISES

Un nouvel étage pour la fusée Crossject

Santé. Un contrat vient d'être signé entre Crossject, star-up dijonnaise spécialisée dans les médicaments auto-injectables, et un groupement composé de la Caisse d'Épargne et de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad). Enjeu : l'installation, fin 2016, de l'entreprise sur la zone Mazen-Sully de Dijon. Une décision qui conclut trois années décisives pour l'entreprise fondée par Patrick Alexandre.



Quand une idée au long cours donne lieu à la construction d'un bâtiment, c'est que les choses deviennent sérieuses. Dans le cas de Crossject, elles le sont depuis longtemps déjà mais la signature d'un contrat, le 19 janvier, entre ce laboratoire dijonnais spécialisé dans les médicaments auto-injectables, et un groupement constitué de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad) et la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, fait figure de nouvel étage ajouté à une fusée déjà bien lancée. Crossject, fondée en 2001 par Patrick Alexandre, était domiciliée de longue date à Chenôve. Le contrat du 19 janvier concrétise le lancement de travaux pour un nouveau bâtiment apte à accueillir ses activités. Il prendra place sur le parc technologique Mazen-Sully, qui abrite déjà plusieurs sociétés liées aux biotechnologies. Sur une surface de 1.800 mètres carrés, ces nouveaux bâtiments rassembleront des laboratoires, des moyens de production

pilotes aux normes Good manufacturing practices (GMP), et le siège social de l'entreprise. Ces nouveaux locaux, situés à proximité du campus universitaire et du CHU, seront livrés à la fin de l'année et pourront abriter une cinquantaine de salariés. Crossject en emploie actuellement vingt. Ce projet, d'un montant de 3,8 millions d'euros, permet un démarrage accéléré des travaux de construction par le groupement Semaad-Caisse d'Épargne, avec le soutien du Grand Dijon et du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, tout en préservant les disponibilités à court terme de Crossject. La solution de financement prévoit un échelonnement de 85 % du coût total de l'opération de 12 mois à 36 mois après la livraison. La première tranche de remboursement interviendra au plus tôt à partir de fin 2017.

L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE CROISSANCE

Au terme de l'opération, l'entreprise obtiendra la pleine propriété du foncier et des bâtiments. La construction de ce bâtiment est en fait la traduction logique de l'accompagnement



Le futur bâtiment doit être livré fin 2016 sur le parc technologique dijonnais Mazen-Sully. Il abritera le siège de Crossject et des laboratoires de R&D.

d'une société qui n'a cessé de croître et d'attirer l'attention d'investisseurs, ces trois dernières années. Les laboratoires de R&D qu'on y trouvera, à la pointe de l'innovation, et les caractéristiques techniques du bâtiment (puissance électrique, traitement de l'air...) autoriseront l'installation de moyens de production permettant de gagner en flexibilité dans la fabrication, notamment, des lots cliniques et de stabilité nécessaires à la constitution des dossiers d'Autorisation de mises sur le marché (AMM). L'ambition de Crossject est d'ajouter deux à trois nouveaux produits par an à son portefeuille. Elle s'inscrit dans la continuité de l'aide reçue, en novembre dernier, par Bpifrance, visant à positionner l'entreprise comme acteur de la Nouvelle France Industrielle. Il faut rappeler que Crossject a mis au point, au terme de douze années de recherche et après avoir déposé plus de quatre-cents brevets, Zeneo, un système d'auto-injection sans aiguille, permettant d'améliorer la sécurité et le confort des patients ainsi qu'une meilleure observance du traitement. Le dispositif est pré-rempli et à usage unique. Il peut être utilisé pour des injections intradermiques, sous cutanées et intramusculaires, existe d'ores et déjà dans sa forme industrielle et a fait l'objet de huit études cliniques. Très tôt, Crossject s'est positionnée sur le segment des supérieurs génériques. La société conçoit et développe ses propres médicaments en combinant

son système innovant d'auto-injection sans aiguille avec des médicaments injectables connus et de référence. Dans un portrait que nous lui avions consacré il y a près de trois ans (voir *Journal du palais* n°4328 du 11 février 2013), Patrick Alexandre précisait le virage stratégique pris il y a quelques années: « Jusqu'en 2011, nous nous adressions essentiellement aux gros laboratoires pharmaceutiques, mais pour des petites structures comme la notre, c'était très difficile. Nous avons alors décidé de nous concentrer sur des produits que nous pouvions développer par nous mêmes ». En 2013, Crossject avait d'ailleurs signé un contrat de vente de licence avec un laboratoire européen, de plus de 350 millions d'euros, qui concrétisait cette inflexion dans la marche de l'entreprise.

SUITE DE BONNES NOUVELLES

D'autres bonnes nouvelles ont, depuis, suivi : en juillet 2013, Crossject bouclait un tour de table avec de nouveaux investisseurs (A Plus Finance, Sofimac Partners, des personnes physiques) auxquels s'ajoutait l'actionnaire historique de la société, Gemme Venture, pour un montant de 4,6 millions d'euros. Une évolution qui permettait de financer les études de bioéquivalence de Zeneo et de trouver des molécules, via des partenariats. En février 2014, la société dijonnaise annonce son introduction en bourse sur Alternext d'Euronext, à Paris, avec l'intention de lever plus de 17

millions d'euros. Une introduction qui s'est traduite par un franc succès et dont le but était, notamment, d'obtenir les moyens financiers nécessaires à la construction d'une ligne de production industrielle en grande série. Début 2015, le management de Crossject annonçait que son portefeuille de produits était porté à quatre supérieurs génériques, et le 6 novembre dernier, était officialisé le fait que l'entreprise obtenait une aide remboursable de 6,7 millions d'euros sur trois ans, dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (Pia). Une aide publique servant à financer les trois nouveaux médicaments auto-injectables (Naxolone, Midazolam et Apomorphine) développés en interne. Enfin, le 10 décembre dernier, Crossject annonçait avoir signé un partenariat avec le groupe pharmaceutique chinois Xi An Xintong pour la distribution en Chine de Zeneo. Le lancement de la construction du bâtiment apparaît donc comme la suite logique d'une dynamique vertueuse qui devrait confirmer la justesse des choix stratégiques opérés jusqu'alors par cette biotech. Selon la Food and drug administration (FDA), agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux, le marché des seringues pré-remplies a représenté, en 2010, plus de 2 milliards d'unités, en croissance de 12 à 20 % par an...

BERTY ROBERT

◆ crossject.com



Depuis la fondation de sa société, Patrick Alexandre garde en tête le fait que 10 % de la population ne supporte pas les aiguilles, et que près de 35 % des gens, sans être totalement phobiques, acceptent très mal les seringues classiques. D'où l'intérêt du dispositif Zeneo.